

Alpiste des Canaries – Production de parcelles Select

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédiées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédiées](#). Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans [Exigences générales pour la production de parcelles](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent à l'alpiste des Canaries.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Select	a porté au cours de l'année précédente : <ul style="list-style-type: none"> une culture Fondation, Enregistrée ou Certifiée d'alpiste des Canaries. a porté au cours de l'une des deux (2) années précédentes : <ul style="list-style-type: none"> une culture non pédiée d'alpiste des Canaries, de fenugrec ou de lin. une culture d'une variété différente d'alpiste des Canaries. une culture Certifiée d'alpiste des Canaries.

Inspection des cultures

Les parcelles d'alpiste des Canaries doivent être inspectées lorsque la culture est en floraison.

Normes applicables aux cultures

Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Alpiste des Canaries pédiée inspectée de la même variété	3 mètres (10 pieds)
b. Variétés différentes d'alpiste des Canaries ou alpiste des Canaries non pédiée	10 mètres (33 pieds)
c. Alpiste des Canaries pédiée inspectée de la même variété contaminée par des hors-types ou d'autres variétés d'alpiste des Canaries	10 mètres (33 pieds)
2. Pureté mécanique	Distance
a. Caméline, fenugrec, lin	3 mètres (10 pieds)

Tolérances maximales d'impuretés

- Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 20 000 plants)
 - Select - 1
- Pureté mécanique (autres espèces dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 20 000 plants; pour l'alpiste des Canaries, cela inclut le lin)
 - Select - 1